



Le Maritime, quel atout pour la Métropole Caennaise ?





Caen : nouveau bassin - Image AUCAME

- Les trois atouts du caractère maritime d'une ville.
- L'évolution des « villes-port » dans le contexte de la mondialisation.
- Caen et la mer : un rapport particulier.
- Le maritime : un atout mais également un enjeu majeur pour l'avenir du territoire métropolitain caennais.



Les trois atouts du caractère maritime d'une ville



Ouistreham : le terminal Ferry - Image Brittany Ferries



Bassin St Pierre – Image Ville de Caen



Ouistreham : le port de plaisance - Image C. Toullec

- C'est un facteur essentiel d'ouverture sur le monde et donc de développement économique,
- c'est un puissant vecteur d'image et de notoriété pour une ville,
- c'est un avantage décisif pour l'attractivité résidentielle et donc économique d'une ville.



L'évolution des « villes-port » dans le contexte de la mondialisation



Déchargement d'un porte-containers - Image internet



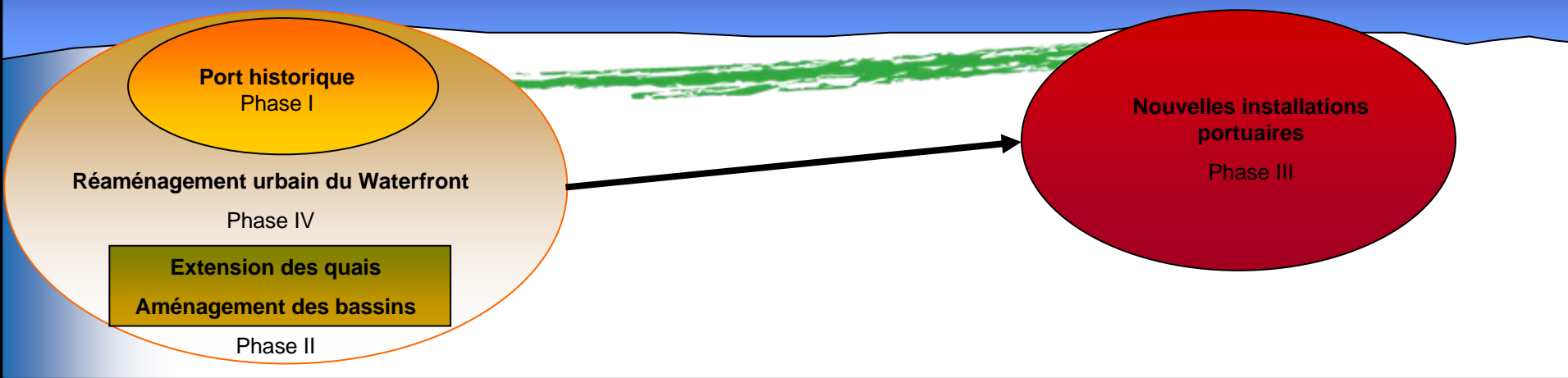
Quai de manutention de containers – Image internet



Hafencity – Hambourg
(Allemagne) – Image
internet

- La mondialisation se traduit par une explosion du trafic maritime.
- Les ports « urbains » s'avèrent inadaptés au gigantisme des nouveaux bateaux.
- Après une période de crise, les villes-port se redécouvrent maritime et valorisent leur « waterfront ».



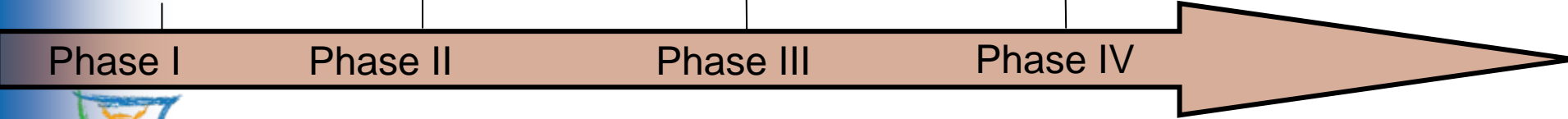


Les mutations portuaires

Désorganisation des espaces portuaires

Modèle réaménagement Waterfront

Le système originel Ville-Port



Caen et la mer : un rapport particulier



Extrait de la Tapisserie de Bayeux – Image internet



Ancienne usine SMN – Image Normandie Aménagement



6 juin 1944 : débarquement canadien sur la plage de Bernières / mer – Image internet

- Caen doit à son caractère maritime les grandes heures de son histoire :
- 1066 : Guillaume, Duc de Normandie devient roi d'Angleterre,
- début XXème, l'Allemand Thyssen crée à Caen l'une des premières « sidérurgie sur l'eau »,
- en débarquant le 6 juin 1944 sur les plages à l'Ouest de l'Orne, les Alliés modifient profondément le destin de Caen.



Caen et la mer : un rapport particulier



La Navale Caennaise – Image AUCAME



Quai de Blainville – Image AUCAME

Cependant, ville disposant d'un port, Caen n'a jamais réellement été une ville-port.

- Dans l'histoire, Caen a vu son port supplanté par ceux de Barfleur, puis du Havre et de Cherbourg.
- Mais le port de Caen a toujours connu un trafic important lié au fonctionnement propre de la Cité Ducale puis de la Capitale Régionale.



Caen et la mer : un rapport particulier



Ouistreham – Image C.R. de Basse-Normandie

A partir du début du XXème siècle, le littoral connaît le développement d'une nouvelle activité : le tourisme balnéaire.



Saint Aubin sur Mer– Image AUCAME

Il représente encore une activité importante sans toutefois constituer réellement un « produit touristique ».



Le maritime à Caen : atout mais aussi enjeu



- Le maritime s'avère être l'un des facteurs clés de l'attractivité caennaise.
- Il constitue également un outil économique de premier ordre (activités portuaires, filières spécialisées, tourisme).
- Les Caennais ont pris conscience de cet atout et de la notoriété qu'il induit : Fêtes du port, Course du Figaro ...
- Les efforts doivent être poursuivis pour faire reconnaître Caen comme une ville littorale : aménagement de la Presqu'île (Waterfront), développement de la plaisance, ...



Le maritime à Caen : atout mais aussi enjeu



- Mais le littoral est un espace fragile, convoité et soumis à des conflits d'usages.
- Plus de 6 millions de Français habitent une commune littorale, il seront 3 millions de plus à l'horizon 2020.
- Toutes les fonctions maritimes doivent pouvoir cohabiter harmonieusement.
- Ce qui suppose que tous les acteurs concernés s'attachent à coopérer ... au bénéfice de la métropole caennaise !

Merci de votre attention !

